

> Médecins omnipraticiens

## Prolongation des modalités pour les services rendus à distance en santé publique et pour le compte d'un GMF-U en établissement

Les modalités liées aux services rendus à distance en santé publique ([Accord n° 759](#)) et pour le compte d'un GMF-U en établissement ([Accord n° 760](#)) sont prolongées jusqu'au renouvellement de l'Accord-cadre 2015-2023.

Pour un rappel des instructions de facturation, consultez l'[infolettre 202](#) du 8 octobre 2024.

c. c. : Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
<a href="http://www.ramq.gouv.qc.ca/courriel">www.ramq.gouv.qc.ca/courriel</a>	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi,
<a href="http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels">www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels</a>	Montréal 514 687-3612	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)